Mouvements sociaux et Internet: le local-global réinterrogé?

Jean Ruegg, Patricia Comby, David Dousse, Fribourg

1 Introduction

Le présent article s'inscrit à la suite d'une recherche que nous avons menée dans le cadre de l'Action COST A14 «Gouvernement et démocratie à l'ère de l'information», et qui a été financée par l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Au niveau de la problématique générale, il reprend plusieurs arguments que nous avons déjà eu l'occasion de développer (RUEGG et al. 2001; Ruegg 1999). Mais il va plus loin. Nous tirons parti de l'analyse de l'appropriation d'Internet par quelques organisations non gouvernementales (ONG) dédiées à la promotion du développement durable pour mieux comprendre comment, dans leur fonctionnement au quotidien et dans l'expression de leurs revendications, elles composent avec l'articulation des échelles géographiques. Autrement dit, nous nous intéressons au fameux slogan «think globally, act locally» en tentant d'identifier, le cas échéant, l'apport d'Internet pour le concrétiser.

L'origine de notre réflexion est liée à la globalisation. Plus précisément, nous croyons reconnaître l'émergence de deux pôles que nous nommons, pour simplifier, le pôle économique et le pôle civique. Le premier est associé à la prétention, affirmée par quelques acteurs majeurs, à vouloir faire des règles du marché les fondements à partir desquels est susceptible de s'organiser le vivre ensemble à l'échelon mondial.

Le second découle, en réaction, de la revendication d'une alternative. Il pourrait être consolidé par l'avènement d'une hypothétique société civile mondiale (Lévy 1997). Ce deuxième pôle est construit par les mouvements sociaux de l'anti-mondialisation. Il tire parti de la médiatisation de leurs rassemblements – les plus représentatifs sont sans doute les dernières éditions du Forum social mondial à Porto Alegre, puis Mumbay pour assurer sa visibilité et sa lisibilité. Tous ces événements préfigurent peut-être de nouveaux arrangements qui concerneront la gouvernance mondiale (DE BERNARD 2003). Ils témoignent en tout cas de plusieurs tensions. Ils mettent sous pression un troisième pôle, le pôle politique, représenté par la figure de l'Etat-nation. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle environ, l'Etat-nation est le lieu de définition et d'organisation des relations nécessaires au fonctionnement de nos démocraties occidentales.

Sur le plan de l'analyse territoriale (RUEGG et al. 2001:

268-275), ces trois pôles sont dans une configuration qui mérite d'être signalée. L'économique et le civique ont un point commun. Ils fonctionnent sur le mode du réseau, lequel constitue sans doute la forme la plus robuste pour produire des territoires. Signalons entre autres que l'adhésion y est libre et volontaire et que le réseau permet d'exclure celui qui n'y contribue pas suffisamment (Monnoyer-Longé 1996: 204-218; Ruegg 1996: 14-17). En revanche, le politique – au sens de l'Etat-nation – suppose le mode de la surface qui est à la fois plus sophistiqué et plus aléatoire. Il va bien lorsqu'il est un Etat-conteneur pertinent (TAYLOR 1995), c'est-à-dire lorsque, dans sa circonscription, il comporte les relations économiques, civiques et politiques qui sont nécessaires et suffisantes à la définition démocratique et participative du vivre ensemble. L'Etat-nation est en revanche bien plus fragile lorsque ces relations se définissent, pour une part significative, en dehors de son territoire/surface de compétence. Tel semble bien être le cas aujourd'hui si l'on en juge par toutes les tentatives de recompositions territoriales qui foisonnent à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale (sur ce sujet, voir par exemple, DAFFLON ET RUEGG 2001).

Dans ce contexte, notre questionnement peut être résumé comme suit. Dans quelle mesure Internet augmente-t-il le pouvoir des mouvements sociaux de l'antimondialisation? Plus précisément, dans quelle mesure les aide-t-il à mieux articuler les échelles géographiques, du local au mondial? Dans les développements qui suivent nous ne cherchons pas tant à fonder le lien entre pouvoir et maîtrise des échelles géographiques. A la suite de Lacoste (1985); Livingstone et Harrison (1981); RACINE et al. (1980) et RAFFESTIN (1983), nous considérons ce lien comme établi. Il nous intéresse plutôt d'apprécier comment des mouvements sociaux s'approprient Internet, comment ils exploitent le nouvel espacetemps mondial qu'il leur offre potentiellement. En ce sens, notre contribution traite de l'analyse des interactions qui se développent entre Internet et les acteurs représentatifs des mouvements sociaux et des revendications citoyennes issues de la société civile (Vodoz et al. 1998). Ces acteurs sont choisis au sein d'ONG qui partagent une préoccupation commune: elles sont actives à promouvoir le développement durable.

Plus précisément, les ONG que nous avons étudiées présentent les caractéristiques suivantes. Leurs actions sont représentatives de l'un des slogans-clefs du développement durable: «think globally, act locally». Elles poursuivent des revendications globales et, parallèlement, sont actives dans la réalisation concrète de projets à l'échelle locale. Elles articulent les niveaux local, régional et mondial, soit directement grâce à leur structure interne, soit en tissant un réseau de partenaires. Elles précèdent l'apparition de l'Internet grand public (1996) ou, au contraire, semblent en être une émanation. Elles sont présentes, d'une manière ou d'une autre, lors des manifestations suscitées par les mouvements anti-globalisation. Enfin, elles disposent d'une représentation reconnue en Suisse. Nous avons ainsi retenu les ONG suivantes: WWF, Pro Natura, ATTAC et La Déclaration de Berne. Nous avons travaillé plus précisément avec le WWF-International, le WWF-Suisse et le WWF-Fribourg, Pro Natura-Suisse, Pro Natura-Fribourg et Pro Natura-Berne, ATTAC-International et ATTAC-Fribourg, enfin avec les secrétariats alémanique et romand de La Déclaration de Berne.

Quant au choix d'Internet parmi la diversité des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) disponibles, il a plusieurs justifications. D'abord la diffusion grand public du réseau des réseaux date de 1996. Cette date présente le double avantage d'être désormais assez éloignée pour analyser les modalités de son appropriation par les ONG, et suffisamment actuelle pour s'inscrire pleinement dans le contexte général de la mondialisation (Cas-TELLS 2002; WOLTON 2000). Ensuite, de par ses nombreuses fonctionnalités, Internet offre à ses utilisateurs une palette assez diversifiée qui renouvelle les modes de communiquer, d'informer et d'agir (Wolton 1999). Internet innove à deux niveaux (JEANNERET 2000: 54). Au niveau technique, il réactualise la définition des fonctionnalités des dispositifs (exemple: l'échange de courrier électronique). Au niveau social, il permet aux acteurs de produire des actes culturels nouveaux (exemple: la constitution de communautés virtuelles). En ce sens, Internet est innovateur.

En raison de notre échantillon limité, notre travail ne peut prétendre être représentatif. Il fournit toutefois les moyens d'obtenir une image nuancée de la problématique qui est au centre de nos questionnements.

La suite de nos développements est organisée en trois parties. La première énonce rapidement les éléments majeurs de notre positionnement théorique. La seconde met en perspective les résultats principaux issus de nos investigations. Elle met l'accent sur l'évolution rapide de l'appropriation d'Internet et sur les changements qu'elle induit au sein des ONG analysées. En ce sens, elle permet de montrer en quoi et dans quelle mesure cette évolution renvoie à la question de l'articulation des échelles géographiques que l'ONG sollicite pour mener ses actions, et à la thématique du pouvoir. La troisième partie, sous la forme d'une conclusion rapide, livre enfin quelques enseignements provisoires.

2 Problématique

Notre problématique repose sur l'usage de quatre concepts. Le pouvoir et l'analyse stratégique permettent d'indiquer comment nous envisageons la question de l'appropriation d'Internet par les ONG. Ces deux notions constituent donc une sorte d'arrière-fond à partir duquel nous associons mouvement social et ONG et traitons de la mondialisation en tant qu'espace-temps de référence à tout questionnement contemporain. Plus précisément, le lien privilégié que nous proposons entre mouvement social et ONG nous permet de contextualiser et de justifier le rôle que nous prêtons à ces dernières par rapport aux pouvoirs politiques en place. Enfin, la référence à la mondialisation sert à expliciter la question de l'articulation des échelles, d'un point de vue géographique.

2.1 Pouvoir

La notion de pouvoir retenue ici est issue principalement des travaux développés par Foucault (1990); RAFFESTIN (1980) et Crozier & Friedberg (1977). Dans tout champ d'action, le pouvoir se définit comme l'échange déséquilibré de possibilités d'action, c'est-àdire de comportements entre un ensemble d'acteurs individuels et/ou collectifs. Cette définition a au moins trois implications (Crozier & Friedberg 1977: 286). En premier lieu, elle met l'accent sur la nature relationnelle et non transitive du pouvoir. Le pouvoir n'est pas un attribut a priori et il ne peut être possédé une fois pour toute. En second lieu, cette définition souligne le lien irréductible entre pouvoir, coopération et échange, même si cet échange est toujours en quelque sorte déséquilibré. Ceci renvoie explicitement à la dimension instrumentale du pouvoir. Enfin, en troisième lieu, une telle définition met en évidence la nature au moins bilatérale, et le plus souvent multilatérale du pouvoir. Dans la mesure où le pouvoir est une relation, il ne peut être imposé de façon unilatérale par ceux qui en posséderaient à ceux qui n'en ont pas: il est inséparable des processus d'échange négociés qui se greffent sur la relation et qui font qu'ils comportent toujours un élément de réciprocité. A partir de là, Crozier & Friedberg (1977) énoncent quatre sources principales du pouvoir dans les organisations: la compétence, les relations entre l'organisation et son environnement, l'information et l'utilisation des règles organisationnelles.

2.2 Analyse stratégique

L'approche privilégiée pour définir le pouvoir implique d'intégrer aussi l'analyse stratégique. L'intérêt de cette théorie est qu'elle considère l'organisation comme un système dans lequel les acteurs évoluent.

L'analyse stratégique sollicite deux modes de raisonnement. Le premier, le raisonnement stratégique, part de l'acteur pour aller vers le système. Chaque acteur d'une organisation dispose de sa propre stratégie. Sa conduite peut paraître irrationnelle. Mais elle prend sens si elle est reliée aux opportunités de gain ou de perte dans une situation donnée. En connaissant les stratégies de chacun des acteurs et les contraintes de la situation, il est possible de reconstituer le jeu global qui rend toutes ces stratégies intelligibles et également rationnelles. Le second, le raisonnement systémique, intègre les conduites dans un ensemble structuré. Ce type de raisonnement ne se veut pas explicatif des effets par les causes, mais considère effets et causes comme interdépendants à l'intérieur d'un système. Dans le cas présent, ce système invite à dépasser le cadre des ONG considérées.

L'analyse stratégique complète le concept de pouvoir en aidant à mieux en cerner les finalités. Elle est donc utile pour traiter des ONG et de la manière dont celles-ci sont susceptibles de s'approprier les NTIC, en suggérant que cette appropriation n'est pas d'abord collective. Elle est plutôt le fruit d'un ou de plusieurs acteurs, au sein des ONG, qui agissent en régime de rationalité limitée et d'autonomie partielle.

2.3 Mouvement social et ONG

Le concept de mouvement social renvoie à la question de l'action collective (CHAZEL 1993; OLSON 1978). En sociologie, une action collective est une activité par laquelle un groupe cherche à agir sur l'agencement de l'ordre social et à promouvoir les revendications dont il est porteur.

Les divergences entre les différentes approches de l'action collective rendent plutôt problématiques les tentatives pour élaborer une synthèse. C'est d'ailleurs ce que souligne Neveu (2000: 9). Il propose néanmoins de nommer «mouvement social» les formes d'action collective concertée en faveur d'une cause. Un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire. Il est basé sur un mode de fonctionnement allant du militantisme le plus activiste à une absence totale de participation de ses membres.

La période contemporaine est marquée par l'internationalisation qui oblige les mouvements sociaux à investir la dimension symbolique. On parle à ce propos de nouveaux mouvements sociaux. Ces derniers renvoient aux projets alternatifs ou dissidents que des acteurs développent en réaction aux forces d'exclusion du marché (Kriesi et al. 1995).

La différenciation entre nouveaux et anciens mouvements sociaux, ces derniers étant symbolisés par le mouvement ouvrier et le syndicalisme, est utile à nos développements. La plupart des analyses mettent en évidence quatre dimensions permettant d'identifier une rupture. Les formes d'organisation et répertoires d'actions constituent la première dimension. Dans les nouveaux mouvements sociaux, les structures sont plus décentralisées. Les antennes de base disposent d'une marge d'autonomie consistante. Une deuxième ligne de clivage réside dans les valeurs et revendications qui accompagnent la mobilisation. Les nouveaux mouvements sociaux mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie, tandis que les anciens mouvements sociaux font de la redistribution des richesses et l'accès aux sites décisionnels leurs fers de lance. Le changement au sein des mouvements sociaux serait aussi lié à l'identité des acteurs. Les nouveaux mouvements sociaux transcendent les classes sociales en rassemblant des personnes qui n'ont pas d'attache préalable spécifique. Enfin, le rapport au politique constitue la quatrième différence. Les anciens mouvements sociaux sont pris dans l'échelle nationale des Etats-nations (CATTACIN et al. 1997: 46), tandis que les nouveaux mouvements sociaux sont davantage marqués par l'internationalisation.

Ces différents éléments sont importants pour considérer que les ONG sont une forme particulière de mouvement social. Les ONG, parfois dénommées organisations de solidarité internationale, sont nées au carrefour de deux courants de pensée, celui de la libre association de citoyens rassemblés par un idéal commun et celui de la mission religieuse (Boyer 1997). Elles sont aujourd'hui des acteurs reconnus et incontestés de la scène du développement. A l'évidence pourtant, ce vocable, autant sur-employé que mal défini, recouvre des institutions et des groupes multiformes. Pour notre part, nous centrons donc notre attention sur des ONG dont les préoccupations sont liées au développement durable et dont la présence et le rôle ont été souvent mis en exergue pour expliciter l'originalité, la portée et le sens de la Déclaration de Rio (Conférence des Nations Unies sur l'environ-NEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUED) 1992).

2.4 Mondialisation

La mondialisation fait l'objet d'une vaste littérature éclatée dans une multitude de domaines traitant à la fois des effets des développements technologiques récents (VIRILIO 1996), de la remise en question du rôle de l'État-nation (MANDELKERN 1999; MANN 1996), de l'évolution des territoires (OFFNER & PUMAIN 1996), des relations internationales (AGNEW & CORBRIDGE 1995; TAYLOR 1995), ou des relations sociales (GIDDENS 1994). De manière générale, la mondialisation désigne l'interdépendance croissante des marchés et des acteurs, États ou entreprises, réseaux ou individus, indépendamment des échelles géographiques. Par extension, la notion renvoie aux tendances similaires à l'œuvre dans des domaines aussi divers que les flux culturels ou l'homogénéisation grandissante des opi-

nions publiques, et au glissement de l'échelle nationale – lieu traditionnel de la régulation socio-politique – vers les échelles locale et mondiale. C'est pourquoi nous distinguons différents niveaux d'analyse.

Dans une perspective à la fois historique et humaniste, nous considérons la mondialisation comme ayant ses origines dans la philosophie des Lumières et dans le projet de la modernité. Centrée sur le sujet et sa représentation du monde, la mondialisation est liée à la valorisation de l'individu et de sa perception (WERLEN 1997). Cette individualisation est renforcée par ce que GIDDENS (1994) nomme des «mécanismes de désancrage» (disembedding) qui permettent d'intensifier le potentiel de nos relations sociales et d'augmenter notre autonomie. Individualisation et mécanismes de désancrage sont les moteurs du changement du contexte spatial et temporel dans lequel nos relations sociales ont lieu désormais. La mondialisation a considérablement modifié la circulation des capitaux, des biens et des services par la mise en concurrence d'acteurs situés dans des pays différents. Cette ouverture des économies nationales s'est accompagnée d'une libéralisation et d'une informatisation complète des marchés financiers qui peuvent être mobilisés désormais vingt-quatre heures sur vingt-quatre à partir de lieux d'accès informatiques éparpillés sur toute la planète. Sassen (1996) montre, par exemple, que le développement d'un secteur financier mondial est largement lié à l'émergence des trois Global Cities: New York, Londres et Tokyo. Ces villes rassemblent deux compétences essentielles: le contrôle des flux dans l'économie mondialisée et la capacité à générer des innovations dans le secteur financier.

La mondialisation conduit aussi certains analystes à remettre en question le modèle de l'État-nation (MAN-DELKERN 1999; MANN 1996). Les États ne semblent plus être les acteurs uniques du système international et concèdent des marges de manœuvre nouvelles à d'autres acteurs. Bien sûr, ces développements doivent être nuancés. Premièrement, l'accroissement des échanges, s'il concerne le monde, n'en est pas global pour autant. Tous les pays ne sont donc pas concernés par ces changements. Deuxièmement, en se repliant sur leurs fonctions régaliennes, les États ne sont pas appelés à disparaître. Troisièmement, les États sont aussi des organisations à même de développer des stratégies d'adaptation en vue de préserver leur auto-reproduction. Dans ce contexte, et pour pallier la relative perméabilité de leur frontière, ils produisent des collaborations sous la forme d'accords internationaux, voire de constructions supranationales (Union européenne, North American free-trade agreement (NAFTA), Mercosur, etc.). Il nous semble néanmoins important de rappeler ce contexte car il permet justement de mieux mettre en perspective le rôle et la fonction que les nouveaux mouvements sociaux sont susceptibles de jouer, à côté des États et de l'organisation politique traditionnelle, pour composer avec la mondialisation. Si l'évolution de l'économie mondiale repose en partie sur
l'extension des réseaux de communication et d'information; si, dans le domaine économique, le pouvoir des
États diminue au fur et à mesure que s'accroissent la
perméabilité des frontières nationales et les possibilités
des simples individus; et si les ONG sont susceptibles
de jouer un rôle plus conséquent que par le passé, dans
le champ du développement durable notamment, alors
il y a lieu de s'interroger sur la manière dont elles vont
l'assumer ou non.

3 Résultats et analyses

Nos investigations, qui concernaient essentiellement la conception et le sens du site Internet des ONG et l'utilisation de leur messagerie électronique, avaient pour ambition de vérifier quatre hypothèses portant sur:

- l'amélioration du fonctionnement interne de l'ONG et le changement des relations de pouvoir internes;
- les tâches d'information des membres de l'ONG et du public au sens large (visibilité de l'ONG), le recrutement de nouveaux membres et la recherche de fonds (fundraising);
- le renforcement de l'influence de l'ONG, y compris l'accroissement de ses liens avec d'autres ONG (networking);
- l'articulation des échelles locales, régionales et mondiales.

Les travaux ont notamment consisté à mener deux séries d'entretiens au printemps 2001 et à l'été 2002, et à procéder à une analyse diachronique des sites Internet des quatre ONG retenues. D'une manière générale, la première série d'entretiens a débouché sur des résultats décevants, notamment parce que nos questionnements relatifs aux deux dernières hypothèses (renforcement de l'influence et articulation des échelles) semblaient prématurés, nos interlocuteurs manquant de réflexivité.

3.1 Une appropriation différenciée des potentialités d'Internet

La nécessité d'entrer dans la dynamique Internet a bien été perçue par les quatre ONG. Toutes leurs antennes ont réalisé un site. Mais elle ne les a pas touchées uniformément et à la même période: entre le printemps 2001 et l'été 2002, nous avons notamment relevé l'affirmation d'un très gros décalage entre les ONG qui se sont lancées dans Internet par obligation (pour ne pas «rater le train») et celles qui ont rapidement été en mesure d'articuler une véritable stratégie d'appropriation et d'exploitation d'Internet. Nous avons ainsi mis en exergue deux logiques distinctes.

La première logique relève d'un bricolage semi professionnel. Elle est caractérisée par le peu de ressources financières investies et le recours à des collaborateurs internes à l'ONG qui ne sont pas des professionnels d'Internet. Ces collaborateurs prennent appui sur des modèles existants pour créer par exemple le site et/ou bénéficient du soutien ponctuel d'un professionnel adhérent. Cette logique témoigne d'une appropriation hasardeuse d'Internet. Elle caractérise surtout les antennes locales des ONG.

La seconde logique, par contraste, est très professionnelle. Elle se traduit par un investissement financier important et par la mise sur pied d'une équipe spécialisée chargée de développer une stratégie marketing. Encore assez peu développée par les ONG suisses (Pro Natura et La Déclaration de Berne), cette logique émane bien davantage d'ONG présentes à l'échelle internationale (WWF) ou qui ont choisi d'investir cette échelle (ATTAC). Pour ces dernières, Internet représente un enjeu réel en termes à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Ces deux logiques influencent grandement l'utilisation interne et externe du réseau des réseaux. Quand bien même toutes les personnes interrogées nous ont fait part de l'impossibilité d'un retour en arrière (aucune ne songe à abandonner Internet), les différences sont criantes.

Les ONG soumises à la première logique ont de la difficulté à apprécier la pertinence d'Internet pour leurs besoins et à formuler des attentes spécifiques. Elles semblent être un peu décontenancées face à la relative facilité de création d'un site Internet, d'une part et à la difficulté de le gérer et de le faire vivre, d'autre part. Elles peinent à mettre l'information à jour, méconnaissent leurs visiteurs et offrent seulement une interactivité minimale. Dans la foulée, elles ont évidemment beaucoup de peine à envisager l'apport des nouvelles technologies par rapport aux thématiques du pouvoir ou de l'articulation des échelles. Dans ce contexte, Internet, surtout via la messagerie électronique, vise essentiellement à mieux faire ce que l'ONG faisait déjà.

Au contraire, celles qui ont eu les moyens de faire le choix de la seconde logique sont aujourd'hui engagées dans un processus beaucoup plus dynamique dont témoignent d'ailleurs les évolutions fréquentes et régulières du site Internet – évolutions qui sont d'ailleurs encore plus spectaculaires quand elles procèdent d'une mutation de la conception et de la finalité d'Internet pour l'ONG. Par exemple, lors de notre deuxième visite auprès du WWF-International, les personnes interrogées ont très bien su nous expliquer comment et pourquoi leur site, conçu initialement à partir des représentations internes à l'ONG, avait été

complètement repensé, afin de répondre aux demandes et besoins des utilisateurs-visiteurs, n'hésitant pas à faire du succès du fundraising un indicateur de la qualité et de l'attractivité de leur site.

Il serait toutefois erroné de déduire de ce qui précède, que les ONG que nous avons analysées se trouvent irrémédiablement confinées dans l'une ou l'autre de ses deux logiques. D'abord, chacune est prise dans un jeu de concurrence avec d'autres ONG. Celles dont les moyens sont les plus faibles continuent à être à l'affût d'opportunités rendues possibles par le réseau des réseaux (partenariat ponctuel, par exemple). Ensuite, l'esprit d'initiative et la compétence de l'un ou l'autre membre peuvent sensiblement modifier la capacité d'une ONG à tirer parti d'Internet. Dans les deux paragraphes suivants, nous tentons alors de mettre en exergue ces différents changements qui réfèrent à la question du pouvoir et à l'articulation des échelles en examinant l'apport d'Internet comme outil interne, puis externe de l'ONG.

3.2 Internet pour revisiter la raison d'être de l'ONG

Sans activités traditionnelles, une ONG n'a aucune crédibilité sur Internet. Cet enseignement peut paraître anodin. Pourtant, et cela a été mentionné très clairement dans deux cas, l'appropriation d'Internet peut déboucher sur la réaffirmation de la finalité même de l'ONG. L'objectif est que son usage réponde le mieux et le plus efficacement possible à la revendication première de l'ONG, à savoir celle qui constitue sa raison d'être.

Deux exemples illustrent cela. Ils sont tirés de l'évolution du site d'ATTAC-International et de la réorganisation interne du WWF.

La page d'accueil d'ATTAC-International de septembre 2001 est construite autour de verbes d'actions (fig. 1). Elle mise sur l'immédiateté, l'engagement fort et militant. Il s'agit de développer nos pressions, passer à la riposte, informer, coordonner nos efforts contre la mondialisation. Neuf mois plus tard, la même ONG propose une page d'accueil au ton bien différent (fig. 2). Le côté «chien-fou» de la première version laisse place à une présentation plus posée et surtout davantage structurée. Il ne s'agit plus d'une page d'accueil qui incite à se mobiliser tout de suite et, peut-être de manière désordonnée (et donc peu efficace), mais d'une page d'accueil d'une facture beaucoup plus classique. Celle d'un mouvement qui veut paraître plus mûr, plus réfléchi, désireux d'offrir une information large et fouillée. Par suite, elle donne l'impression d'une ONG qui est mieux organisée et donc plus à même d'agir opportunément. Pour expliquer cette transformation, les interlocuteurs d'ATTAC nous ont livré deux commentaires fort intéressants.

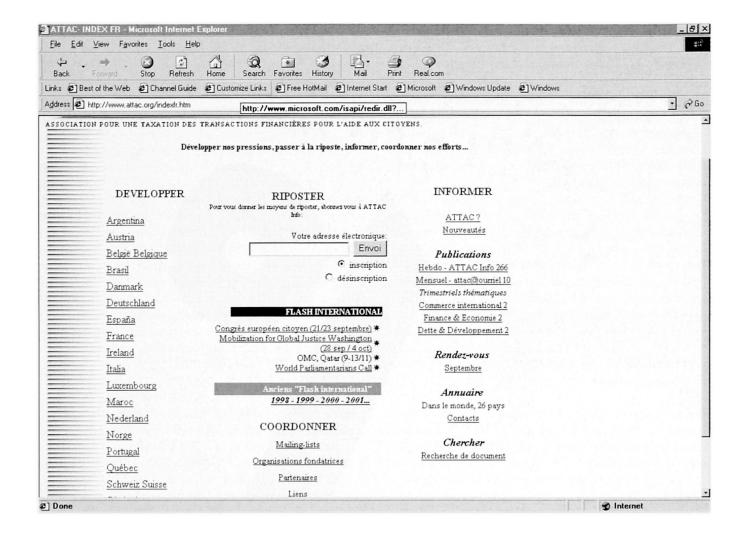


Fig. 1: Page d'accueil d'ATTAC-International (11 septembre 2001) Homepage of ATTAC International (September 11, 2001) Homepage der ATTAC International (11. September 2001)

En premier lieu, ils ont mentionné l'objectif déclaré d'ATTAC qui est d'œuvrer à un travail d'éducation populaire. Autrement dit, cette ONG ne vise pas des actions «coup de poings». Elle est soucieuse de s'inscrire dans le long terme. Le webmaster a alors revu la page d'accueil pour que ce message transparaisse le plus clairement possible sur Internet. Autrement dit, l'équipe d'ATTAC tient à ce que sa communication soit cohérente, même si elle peut sembler être en porte-à-faux avec le réseau des réseaux dont le potentiel, généralement évoqué et reconnu, est plutôt de connecter en temps réel des personnes qui peuvent se trouver partout dans le monde. Il n'y a toutefois ni paradoxe, ni incompatibilité. La nouvelle page d'accueil – qui n'a d'ailleurs plus foncièrement changé depuis – exploite parfaitement ce potentiel, mais d'une façon indirecte, par le biais de l'inscription en ligne au courriel d'ATTAC, par le téléchargement de documents divers, par l'inscription à une université d'été ou encore par la valorisation des actions menées par les antennes nationales ou régionales de l'ONG.

En second lieu, ils sont revenus sur une particularité d'ATTAC-International qui existe virtuellement. Contrairement au WWF, par exemple, cette ONG n'a pas une agence spécifique dotée de locaux, ressources humaines ou moyens particuliers. Autrement dit, ses responsables ont rapidement réalisé que pour exister et être présente médiatiquement, ATTAC devait fortement s'appuyer sur le dynamisme des antennes régionales et locales qui offrent les lieux adéquats pour que les adhérents puissent se rencontrer, pratiquer le face-à-face et mener les actions classiques et traditionnelles de tout mouvement social.

Autrement dit, la mue du site Internet est aussi révélatrice d'un effort mené à l'interne pour mieux intégrer, en un réseau cohérent et solidaire, l'ensemble des

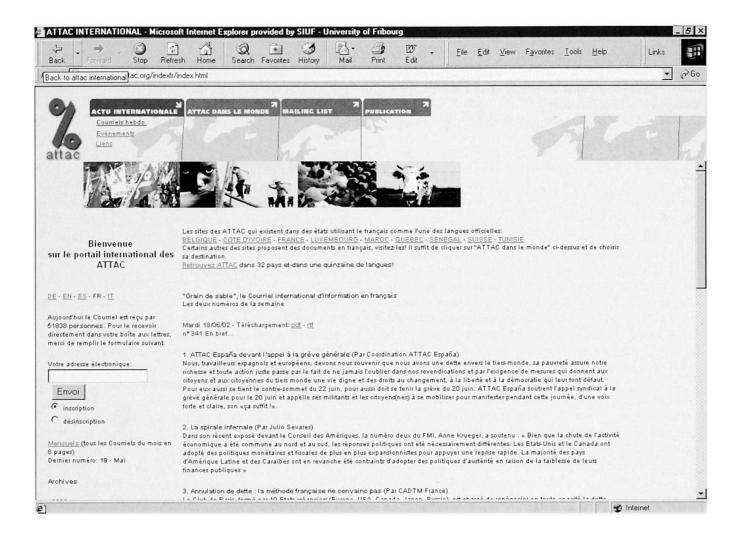


Fig. 2: Page d'accueil d'ATTAC-International (19 juin 2002) Homepage of ATTAC International (June 19, 2002) Homepage der ATTAC International (19. Juni 2002)

membres d'ATTAC, afin d'améliorer l'efficacité et la mobilisation de toute l'ONG. Ceci se traduit par exemple par l'aide que le webmaster professionnel d'ATTAC-International offre à toutes les antennes régionales et locales désireuses de créer un site.

Le second exemple, tiré de l'expérience du WWF-International, va exactement dans le même sens. Mais il apporte quelques compléments utiles. Toute l'équipe responsable d'Internet est soucieuse d'utiliser les ressources de cette nouvelle technologie afin de remplir au mieux l'objectif de l'ONG qui est la conservation. Les réflexions qu'elle a développées l'ont amenée à concevoir le site non plus comme un produit, mais comme l'élément d'un processus plus général. Ce dernier comprend la formation des responsables nationaux et régionaux, le développement de directives pour optimiser les relations entre les différentes antennes du WWF et l'élaboration d'un guide. Ce guide

distingue notamment les éléments universels qui sont le véritable dénominateur commun du savoir-faire du WWF de ceux qui sont spécifiques aux différentes régions dans lesquelles l'ONG est active. Ces éléments régionaux sont très formalisés puisqu'ils contiennent des indications liées à la culture politique, à la configuration sociale et économique et aux ressources mobilisables. Ils sont travaillés via le net entre l'équipe du WWF-International basée à Gland (CH) et le personnel des antennes nationales et régionales.

3.3 Internet comme nouveau lieu plutôt que comme nouveau moyen d'actions

Internet doit être compris comme un lieu d'interactions et de coordination – voire de synchronisation – d'actions. Dans la description que nos interlocuteurs font de l'utilité d'Internet, ce sont effectivement ces éléments-là qui ressortent plutôt que les exemples de nouvelles actions qui seraient rendues possibles grâce au web.

En termes de pouvoir d'influence de l'ONG, le site Internet peut être un outil utile à la sensibilisation, à la mobilisation et à l'affirmation d'une revendication. Ainsi, certaines ONG sollicitent leurs membres sur différents thèmes en déposant des dossiers, des projets de loi ou des pétitions sur leur site, en espérant ainsi ouvrir le débat (réactivité) ou en offrant des tribunes libres (proactivité). Souvent, la messagerie électronique vient compléter le dispositif, mais avec des résultats inégaux. Elle permet la transmission de l'information et constitue un support à la communication en dehors de l'espace-temps usuel. Elle facilite aussi la mise en réseau et la diffusion de certains types d'action. Ainsi les manifestations de cyclistes organisées il y a quelque mois en Allemagne pour ralentir le trafic aux heures de pointe, procèdent d'un type d'action basée sur l'utilisation de la téléphonie mobile qui aurait été inventé en Australie puis diffusé entre sympathisants de la cause environnmentale, par le biais de la messagerie électronique. En revanche l'utilisation du réseau des réseaux pour récolter des signatures (pétition) ou pour envoyer des messages aux représentants politiques reste en général peu efficace. La dimension informelle et la facilité de ces initiatives nuisent à leur crédibilité par rapport aux moyens traditionnels. Elles ne tendent alors à rencontrer un écho que si elles sont accompagnées d'autres démarches fortement médiatisées à l'aide de supports conventionnels.

Les éléments les plus saillants en termes de pouvoir sont plutôt à mettre en relation avec les évolutions signalées dans le paragraphe précédent. Nous relèverons à nouveau deux tendances mises en exergue par nos interlocuteurs du WWF-International et d'AT-TAC. La première s'inscrit dans la continuité de l'effort de normalisation entrepris au sein du WWF. Destinés initialement à l'interne seulement, certains séminaires de formation lancés par l'équipe responsable d'Internet ont été élargis à d'autres ONG. Ces démarches, qui étaient encore peu fréquentes il y a dix-huit mois, favorisent le networking entre mouvements sociaux partageant des objectifs similaires. Surtout, grâce à la confrontation et à l'explicitation des différentes cultures d'entreprise que l'organisation de telles opérations sous-tend, il est possible d'imaginer que les ONG se trouvent engagées dans un processus d'apprentissage qui pourrait être propice à l'augmentation de leur pouvoir d'influence.

La seconde offre un contre-pied à l'importance déjà mentionnée du long terme. Grâce à la simplicité et à la souplesse de la mise en œuvre d'Internet (quelques ordinateurs en réseau suffisent), il est relativement aisé, même pour de petites ONG, d'occuper le devant de la scène en tirant parti de l'événementiel. Ainsi, en collaboration avec la revue Politis et le jour-

nal Le Courrier, ATTAC a fonctionné comme agence de presse pendant toute la durée du deuxième Forum social mondial de Porto Alegre. Pour les médias du monde entier, l'ONG fournissait sur son serveur de l'information continuellement réactualisée et disponible dans plusieurs langues grâce à son réseau de traducteurs bénévoles oeuvrant dans ses différentes antennes nationales ou régionales. De telles opérations seraient impossibles sans l'appui logistique offert par les réseaux télématiques, à la fois pour les préparer et pour les mener. Les échanges de courrier électronique permettent ainsi de transmettre régulièrement de l'information lorsque les organisateurs doivent coordonner des manifestations en étant séparés parfois de plusieurs milliers de kilomètres.

Dans le cadre d'échanges intercontinentaux, Internet constitue en ce sens un palliatif efficace à l'éclatement géographique des individus et des organisations. Par extension, Internet se présente comme une incarnation technique permettant de relier à moindre coût certains regroupements affinitaires se structurant sur des bases autres que celles de la proximité géographique. Le lieu potentiel de l'action collective n'est alors plus limité à l'agora, qui suppose la co-présence. Il est augmenté des nœuds du réseau de communication. Le réseau des réseaux améliore donc, dans une certaine mesure, les performances organisationnelles. Il parvient à pallier une faible institutionnalisation de l'ONG, à compenser les effets de l'éparpillement spatial de ses membres et à valoriser le travail individuel. En ce sens, il renouvelle bien le lieu possible de l'organisation et de la mise en œuvre des actions de l'ONG.

4 Pour conclure

Par rapport à notre problématique et à nos hypothèses, notre recherche ne nous autorise pas à livrer des résultats définitifs. D'une manière générale, l'appropriation d'Internet, malgré la diversité des formes qu'elle peut prendre, n'induit pas de révolution au sein des ONG. Cet outil d'information et de communication contribue à optimiser leur fonctionnement en venant compléter des moyens d'action traditionnels. Les changements provoqués par l'introduction d'Internet ne sont donc pas à envisager comme une forme de rupture par rapport aux relations internes/externes établies jusque-là, mais comme un prolongement des modes de communication déjà en vigueur.

Pour les questions qui nous intéressaient plus directement et qui concernaient à la fois le pouvoir d'influence et l'articulation des échelles, nous pensons que la manière dont les ONG se situent face à leur environnement et leur conception de la mondialisation peuvent donner quelques clefs de lecture. Il y a un niveau descriptif minimal où la mondialisation correspond à l'abolition des barrières géographiques et politiques dans le domaine de la transmission de l'information. Il y a un deuxième niveau où la mondialisation coïncide avec le phénomène économique d'élargissement et de libéralisation des marchés. Enfin, il y a un troisième niveau qui réfère aux jugements de valeurs portés sur la mondialisation/ libéralisation. Ces différentes représentations nous aident à rediscuter l'articulation local-global. La mise en réseau par Internet permet aux ONG d'être à la fois diverses et coordonnées. Elles peuvent s'engager dans un débat continu sans être paralysées puisque, à tout moment, elles peuvent reconfigurer un réseau en fonction de leurs affinités et de leurs objectifs. Mais, Internet n'offre pas tout. Les mouvements sociaux les plus influents sont aussi fermement enracinés dans le contexte local. Ils ont besoin de la légitimité et du soutien que seules leurs bases fortement insérées dans le local sont en mesure de leur assurer. Ce n'est qu'à partir de là que la thématique du global semble pouvoir être posée.

Le pouvoir s'exerce de plus en plus dans le cadre de réseaux mondiaux qui contournent en grande partie les institutions de l'Etat-nation. Les contestataires se trouvent confrontés à l'envergure planétaire des puissances en place. Comme les événements récents en témoignent, le mouvement anti-mondialisation n'a ni organisation permanente, ni centre, ni structure de commandement. Des centaines, des milliers d'organisations et d'individus de par le monde convergent pour exprimer une protestation symbolique, puis se dispersent et retournent à leurs problèmes spécifiques. En ce sens, les nouveaux mouvements sociaux émergent dans l'espace public face au démantèlement de l'Etat. Ils dénoncent ses faiblesses, les conséquences de son développement et de ses décisions. Ces mouvements s'inscrivent dans la tradition d'opposition au pôle politique et au contrôle étatique. Mais leur nature oppositionnelle qui justifierait qu'ils soient considérés comme un pôle à part entière – pôle que nous avons nommé pôle civique - n'est en fait qu'une de leurs dimensions. S'ils s'opposent directement à l'Etat ou plus indirectement aux conséquences de la modernité, ils coopèrent également très souvent avec lui. Ils deviennent même des relais essentiels pour celui-ci. Les actions menées par les ONG sont aujourd'hui reconnues. Les pouvoirs publics admettent qu'elles sont aussi des acteurs de coopération et veillent à ce qu'elles soient également présentes dans différentes enceintes internationales.

A partir de là, nous ne sommes pas en mesure de trancher de façon univoque. A bien des égards, l'usage d'Internet est en train de se faire et il est prématuré de conclure en faveur de son efficacité - ou non - pour renouveler les modalités d'une gouvernance mondiale. Le thème reste toutefois passionnant. L'appropriation effective d'Internet va en augmentant, ce qui est un signe évident de la vitalité des ONG. Mais il est aussi incertain parce que les ressources nécessaires à cette appropriation ne sont pas accessibles à toutes les ONG. En outre, si la recherche de l'efficacité optimale qui anime certaines ONG et qui les amène à mieux intégrer le potentiel d'Internet renvoie bien au pouvoir d'influence, l'articulation des échelles peine à être perçue comme un enjeu fort. Ceci ne signifie pas pour autant que cette dimension soit absente. Elle est abordée indirectement par des ONG qui la découvrent lorsqu'elles s'interrogent sur leur fonctionnement interne. Ainsi, le soin développé par ATTAC-International ou par le WWF-International pour mieux fédérer et solidariser l'ensemble de leurs antennes, la prise de conscience de l'importance de l'ancrage local et de la cohérence générale du message de l'ONG procèdent indiscutablement de cette problématique. L'ensemble de la question des NTIC et de leur potentiel pour favoriser l'émergence d'un contrepoids au pôle économique mériterait alors sans doute d'être repris d'une manière peut-être plus subtile, en s'inspirant de l'approche de la sociologie des sciences et des techniques. En effet, Internet semble bien révéler toutes les caractéristiques d'un dispositif socio-technique «à la Latour» (1989). C'est en cela que l'évolution du rapport entre le local et le global reste un thème captivant.

Bibliographie

AGNEW, J. & S. CORBRIDGE (1995): Mastering Space: Hegemony, Territory and International Political Economy. – London: Routledge.

DE BERNARD, F. (2003): Davos et Porto Alegre: «global» en baisse, «mondial» en hausse. – In: Le Temps, 21 janvier.

BOYER, R. et al. (1997): Mondialisation au-delà des mythes. Les dossiers de l'état du monde. – Paris: La Découverte.

Castells, M. (1999): Le pouvoir de l'identité. – Paris: Fayard.

Castells, M. (2002): La galaxie Internet. – Paris: Favard.

CATTACIN, S., GIUGNI, M. & F. PASSY (1997): Mouvements sociaux et Etat: mobilisations sociales et transformations de la société en Europe. – Arles: Actes du Sud et Centre européen de la culture.

CHAZEL, F. (1993): Action collective et mouvements sociaux. – Paris: Presses Universitaires de France.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUED) (1992): Déclaration de Rio. – New York: Organisation des Nations unies (ONU). CROZIER, M. & E. FRIEDBERG (1977): L'acteur et le système. – Paris: Editions du Seuil.

Dafflon, B. & J. Ruegg (2001): Réorganiser les communes, créer l'agglomération. – Fribourg: Editions Universitaires Fribourg.

FOUCAULT, M. (1990): Surveiller et punir: naissance de la prison. – Paris: Gallimard.

GIDDENS, A. (1994): Les conséquences de la modernité. – Paris: L'Harmattan.

JEANNERET, Y. (2000): Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information? – Paris: Septentrion.

KRIESI, H., KOOPMANS, R., DYVENDAK, J. & M. GIUGNI (1995): New Social Movements in Western Europe: a Comparative Analysis. – London: UCL Press.

LACOSTE, Y. (1985): La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre. – Paris: La Découverte (première édition en 1976, chez Maspero).

LATOUR, C. (1989): La science en action. – Paris: La Découverte.

Lévy, J. (1997): Vers une société civile mondiale? – In: Sciences Humaines 17 (Juin-juillet): 73-75.

LIVINGSTONE, D. & R. HARRISON (1981): Meaning through Metaphor: Analogy as Epistemology. – In: Annals of the Association of American Geographers 71: 95-107.

Mandelkern, D. (1999): Diffusion des données publiques et révolution numérique. – Paris: La Documentation française.

Mann, M. (1996): Neither Nation-state nor Globalism. – In: Environment and Planning A 28: 1960-1964.

Monnoyer-Longé, M.-C. (1996): Le concept de réseau: anecdotes, réalités, intérêts et servitudes. – In: Decoutère, S. et al. (eds): Le management territorial. – Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes: 204-218.

Neveu, E. (2000): Sociologie des mouvements sociaux. – Paris: La Découverte & Syros, coll. Repères.

Offner, J.-M. & D. Pumain (1996): Réseaux et territoires: significations croisées. – Paris: Ed. de l'Aube.

Olson, M. (1978): La logique de l'action collective. – Paris: Presses Universitaires de France.

RACINE, J.-B., RAFFESTIN, C. & V. RUFFY (1980): Echelle et action: contributions à une interprétation du mécanisme de l'échelle dans la pratique de la géographie. – In: Geographica Helvetica 35, 5: 87-94.

RAFFESTIN, C. (1980): Pour une géographie du pouvoir. – Paris: LITEC.

RAFFESTIN, C. (1983): Régulation, échelles et aménagement du territoire. – In: Médecine et Hygiène, Novembre: 4033-4034.

RUEGG, J. (1996): Le champ du MT. – In: DECOUTÈRE, S. et al. (eds): Le management territorial. – Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes: 11-24.

RUEGG, J. (1999): Territoire et argent: résistance à la déterritorialisation. – In: PFISTER, B. et al.: Finances et territoires: leur place dans la prise de décision publique. – Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes: 227-237.

Ruegg, J., Comby, P. & D. Dousse (2001): NTIC, mouvements sociaux et nouvelles territorialités. – In: Vodoz, L. (éd.): NTIC et territoires. – Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes: 265-284.

SASSEN, S. (1996): La ville globale: New York, Londres, Tokyo. – Paris: Descartes & Cie (traduit de l'américain).

TAYLOR, P.J. (1995): Beyond Containers: Internationality, Interstateness, and Interterritoriality. – In: Progress in Human Geography 18: 151-162.

VIRILIO, P. (1996): Cybermonde, la politique du pire. – Paris: Les Editions Textuel.

Vodoz, L., Pfister, B. & J. Blaser (1998): Internet et politique en Suisse: quel impact pour les organisations intermédiaires? – Berne: Programme TA du Conseil suisse de la science.

Werlen, B. (1997): Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen. Band 2: Globalisierung, Region und Regionalisierung. – Stuttgart: Franz Steiner Verlag. Wolton, D. (1999): Internet et après? Une théorie critique des nouveaux médias. – Paris: Flammarion. Wolton, D. (2000): Internet, petit manuel de survie. – Paris: Flammarion.

Résumé: Mouvements sociaux et Internet: le localglobal réinterrogé?

Dans le cadre de l'Action COST A14 «Gouvernement et démocratie à l'ère de l'information», notre groupe de travail s'intéresse globalement à comprendre en quoi l'utilisation d'Internet permet à une ONG, dans le cadre du nouvel espace-temps offert potentiellement par Internet, de modifier les rapports de pouvoir qu'elle entretient avec les principales forces politiques et économiques en place. Ce questionnement s'intègre dans un contexte de montée en puissance des mouvements sociaux sur la scène internationale, décrite notamment par Castells (1999) et confirmée par des événements récents (p.ex. forum social à Porto Alegre, Seattle ou Gênes). Nous cherchons à intégrer une dimension géographique dans un champ généralement plus proche de la sociologie ou des sciences politiques, en étudiant la problématique citée ci-dessus sous l'angle local-global, symbolisé par le fameux slogan «think globally, act locally». A travers l'analyse d'une série d'études de cas (analyse de sites Internet, entretiens) d'ONG actives à promouvoir le développement durable, nous donnons des pistes de réflexion au sujet de l'impact d'Internet sur le fonctionnement et la dynamique du pouvoir de ces organisations. Cette manière de procéder, plutôt que de donner des réponses fermées à nos hypothèses de départ, se révèle nécessaire, tant les analyses de cas ont été rendues difficiles par les fortes évolutions d'appropriation d'Internet enregistrées auprès de certaines organisations durant les 20 mois de l'étude.

Abstract: Social Movements and the Internet. Repositioning «local-global» thought

Within the framework of Action COST A14 «Government and democracy in the era of information», our working group is interested in an overall understanding of the use of the internet by Non-Governmental-Organisations (NGO). We are especially interested in studying the main political and economic forces operating within the NGOs. This is integrated in the context of increasing power of social movements on the international level, described in particular by Castells (1999) and confirmed by recent events (e.g. social forums of Porto Alegre, Seattle, Genoa). We are seeking to integrate a geographical dimension in a field close to sociology and political sciences by studying the problems mentioned above from the point of view of «think globally, act locally». Through the analysis of case studies (analyses of internet sites, interviews) of NGOs which promote sustainable development, we attempt to establish a concept about the impact of the internet on the operations, dynamics and influence of these organisations. This approach appears necessary because the case studies became more complex over the twenty month period of observation due to the increasing use of the internet by some of the organisations included in the study.

Zusammenfassung: Soziale Bewegungen und Internet: Neudeutung des lokal-globalen Verhältnisses

Im Rahmen der Aktion COST A14 «Regierung und Demokratie im Informationszeitalter» interessiert sich unsere Arbeitsgruppe für das Verständnis des Gebrauchs des Internets durch Nichtregierungsorganisationen (NGOs). Wir sind speziell interessiert, die hauptsächlichen politischen und ökonomischen Kräfte innerhalb der NGOs zu untersuchen. Diese Befragung ist integriert in den Kontext einer wachsenden Macht sozialer Bewegungen auf internationalem Niveau, speziell beschrieben von Castells (1999) und bestätigt durch kürzliche Ereignisse (z.B. Sozial-Foren von Porto Alegre, Seattle, Genua). Wir bringen eine geographische Dimension in ein Feld mit ein, das nahe bei der Soziologie und den Politikwissenschaften liegt, indem wir die oben erwähnten Probleme unter einem lokalglobalen Fokus («think globally, act locally») untersuchen. Durch die Analyse von Fallstudien (Analyse von Internet-Seiten, Interviews) von NGOs, die sich für eine nachhaltige Entwicklung einsetzen, schlagen wir ein Konzept über die Wirkung des Internets auf die Handlungsweise, die Dynamik und den Einfluss dieser Organisationen vor. Diese Vorgehensweise erscheint nötig, da die Fallstudien infolge der zunehmenden Verwendung des Internets durch bestimmte Organisationen während dieser 20 Monate dauernden Studie schwieriger wurden.

Orientations didactiques

- Quel est le but poursuivi par l'étude?
- Plusieurs auteurs prennent prétexte de l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour annoncer la fin de la géographie. Sur la base de cet article, quels sont les arguments qui permettent d'alimenter un tel débat?
- Quelles sortes de manifestations Internet est-il possible de distinguer? Comment peut-on évaluer leur efficacité?
- L'appropriation des NTIC par les grandes ONG débouche-t-elle sur des effets spatiaux qui seraient comparables aux mécanismes de concentration/ décentralisation que SASKIA SASSEN (1996) explicite à propos des global cities?
- Cet article suggère que la compétence à pouvoir mener des actions à toutes les échelles géographiques est décisive pour la pérennité d'une ONG. Quels éléments, dans le texte, confirment-ils ou infirment-ils cette hypothèse?
- Dans quelle mesure Internet contribue-t-il au succès de l'activité d'ONG?

Prof. Dr. **Jean Ruegg**, Dipl.-Travail social **Patricia Comby**, Dipl.-Geogr. **David Dousse**, Département de Géosciences, Unité de géographie, Université de Fribourg, Pérolles, CH-1700 Fribourg.

e-mail:

jean.ruegg@unifr.ch

Manuskripteingang/received/manuscrit entré le 29.1.2003

Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté pour l'impression: 24.5.2004